



LOTUS

Poêle à bois

Manuel d'utilisation

Lire attentivement les instructions avant de procéder à l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'équipement. Le manuel d'utilisation est partie intégrante du produit.

Mod.942-A

Sommaire

1.	Contenu des emballages	3
1.1.	Déballage du poêle	3
2.	Mises en garde	3
3.	Caractéristiques techniques	4
4.	Composition de l'équipement	6
4.1.	Composants	6
4.2.	Options	7
4.2.1.	Sortie de fumées verticale/horizontale	7
4.2.2.	Raccordement de l'entrée d'air extérieure	8
5.	Montage et démontage des habillages	11
6.	Installation de l'équipement	14
6.1.	Critères du local d'installation	15
7.	Instructions d'utilisation	16
7.1.	Combustible	16
7.2.	Puissance	18
7.3.	Principe de Combustion	18
7.4.	Contrôle de l'air	20
8.	Sécurité	21
9.	Nettoyage et entretien	21
10.	Anomalies	22
11.	Fin de vie d'un poêle à bois	22
12.	Garantie	23
12.1.	Conditions spécifiques aux modèles	23
12.2.	Conditions générales de garantie	23
13.	Déclaration de performance	32

1. Contenu des emballages

L'équipement est conditionné avec le contenu suivant :

- Poêle modèle Lotus ;
- Brochure pour accéder au manuel d'instruction en ligne.

1.1. Déballage du poêle

Pour déballer l'équipement, il faut commencer par retirer le sac rétractable qui enveloppe la caisse en carton. Ensuite, retirez la caisse en la soulevant et retirez le sac qui enveloppe le poêle et les plaques de polystyrène. Enfin, dévissez les pièces qui assurent la fixation de l'équipement à la palette en bois (Figure 1).



Figure 1 - Déballage du poêle

2. Mises en garde

* RedPod n'assumera aucune responsabilité si les précautions, les avertissements et les normes de fonctionnement de l'équipement ne sont pas respectés.

* L'équipement fabriqué par RedPod est simple à utiliser et une attention particulière a été portée à ses composants afin de protéger l'utilisateur et l'installateur contre d'éventuels accidents.

* L'installation doit être effectuée uniquement par des personnes autorisées, qui doivent fournir à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et qui sont entièrement responsables de l'installation finale et, par conséquent, du bon fonctionnement du produit.

* Cet équipement doit être destiné à l'usage pour lequel il a été expressément fabriqué. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant est exclue si elle entraîne des dommages corporels, animaux ou matériels dus à des erreurs d'installation, d'entretien ou à une mauvaise utilisation.

- * Une fois que vous avez retiré l'emballage, assurez-vous que le contenu est intact et complet. Si le contenu de l'emballage ne correspond pas à ce qui est indiqué au point 1, contactez le détaillant chez qui vous avez acheté l'appareil.
- * Tous les composants qui composent l'équipement, garantissent son fonctionnement et son efficacité énergétique, et doivent être remplacés par des pièces d'origine par l'intervention d'un centre d'assistance technique agréé.
- * L'entretien de l'équipement doit être effectué au moins une fois par an, pour cela vous devez contacter votre installateur spécialisé.
- * Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante du produit. Assurez-vous d'être toujours à proximité de l'appareil.
- * Les poêles sont testés selon la norme EN13240:2002+EN13240:2002 / A2:2005+EN13240:2002/AC:2006+EN13240:2002/A2:2005/AC:2006.
- * Tous les produits sont conformes aux exigences du Règlement sur les produits de construction (Règlement UE n° 305/2011) et sont agréés avec la marque de conformité CE.

3. Caractéristiques techniques

Les **Poêles à bois** sont des équipements destinés au chauffage de la pièce où ils sont installés. Ces équipements sont faciles à installer et n'ont pas besoin de finition, permettant une parfaite intégration dans l'espace où ils seront installés.

* Caractéristiques techniques valables pour toute la gamme :

- * Homologation CE
- * Combustible : Bois sec
- * Type d'équipement : intermittente

* La chambre de combustion et l'enveloppe de tous les poêles à bois sont construites en acier au carbone, de première qualité, d'une épaisseur de 4 mm et 5 mm.

* Vitre de type vitrocéramique, thermorésistante. Supporte les températures en utilisation continue jusqu'à 750 °C.

* Les poignées et les ailes sont en acier inoxydable.

* La grille à cendres est en tôle de 5 mm.

* La peinture résiste à des pics de température jusqu'à 900 C et à des températures de services de près de 600 °C.

Caractéristiques	Lotus	Unités
Poids	115	kg
Hauteur	1154	mm
Largeur	506	mm
Profondeur	506	mm
Cheminée Ø	Ø 150 int	mm
Puissance nominale	7,3	kW
Rendement	81	%
Emissions de CO (13%O ₂)	0,0727	%
Emissions de CO ₂ (vol.-%)	8,67	%
Température moyenne des produits de combustion	233	°C
Débit des produits de combustion	7	g/s
Volume chauffé maximum	166	m ³
Longueur de bois de chauffage	300	mm
Consommation de bois de chauffage	1,6	kg/h
Particules	13	mg/Nm ³
OCG	88	mg C/m ³
NOX	81	mg/m ³

Tableau 1 - Caractéristiques techniques

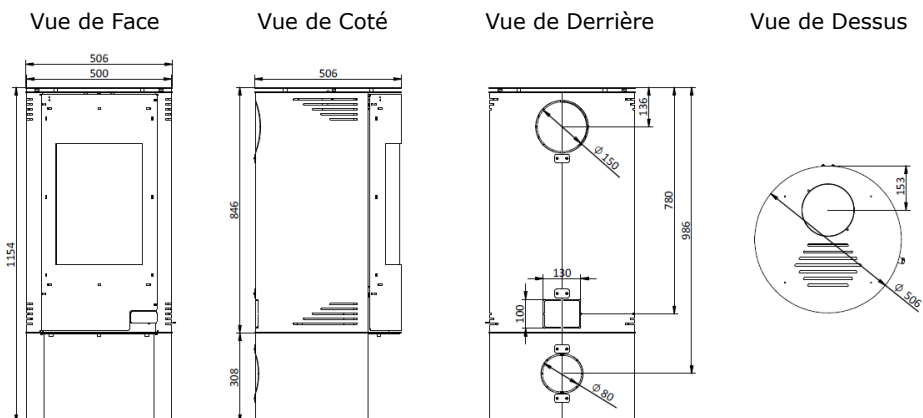


Figure 2 - Dimensions générales du poêle à bois Lotus

4. Composition de l'équipement

4.1. Composants

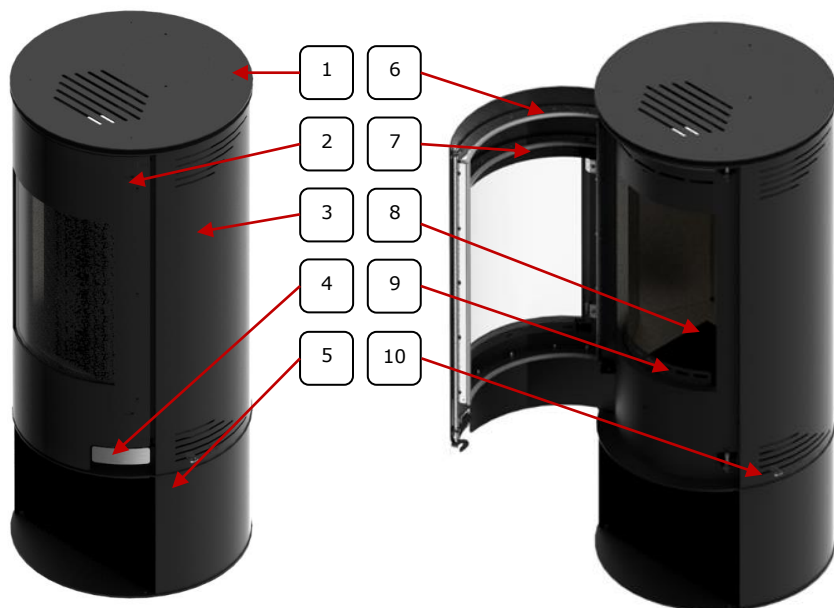


Figure 3 A - Composants du poêle à bois Lotus

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Dessus | 6. Cordon d'isolation de la porte |
| 2. Porte | 7. Lame de nettoyage du verre |
| 3. Couverture latérale | 8. Grille de cendres |
| 4. Poignée | 9. Stockage du bois de chauffage |
| 5. Base pour bois de chauffage | 10. Régulateur de contrôle de l'air |



Figura 3 B - Composants du poêle à bois Lotus

Cette clé est un composant livré à l'intérieur de l'équipement et sa fonction est de retirer la grille de cendres de l'équipement pour son nettoyage correct (chapitre 10).

Un accessoire - un collier en acier inoxydable d'un diamètre de 152 mm - est placé dans le col pour accéder à la sortie de fumée. Il aide à placer la sortie de fumée, car il absorbe les écarts ou les manques dans les tuyaux de sortie de fumée disponibles sur le marché.



Figura 3 C – Collier en acier inoxydable

4.2. Options

4.2.1. Sortie de fumées verticale/horizontale

Le poêle à bois RedPod, possèdent une option d'utilisation de sortie de fumées en position horizontale ou verticale, cette dernière étant adoptée pour la livraison du poêle à bois au client.

Pour convertir la sortie de fumées au mode horizontal, retirez les plaques de vermiculite de l'intérieur de la chambre de combustion, enlevez le double déflecteur en desserrant les deux vis qui le fixent, et desserrez les vis qui fixent l'évacuation de fumée. Effectuez ensuite le processus inverse pour repositionner les pièces que vous avez enlevées.

Avec le goulot d'étranglement en position horizontale, il peut y avoir une sortie de fumée par la porte, au moment d'allumer l'équipement, pour cette raison, il est recommandé que le goulot soit en position verticale, pour obtenir un bon tirage de fumée et réduire la sortie de fumée au moment de l'éclairage.

4.2.2. Raccordement de l'entrée d'air extérieure

Si vous souhaitez utiliser l'entrée d'air externe, vous devez acheter ce kit optionnel séparément.

Cet accessoire en option a pour but d'établir un point de connexion entre l'équipement et l'air ambiant extérieur et d'installer ainsi une tuyauterie mieux adaptée à cet usage. Cet accessoire en option a pour but d'assurer le raccordement d'un tuyau qui permet d'alimenter l'équipement en air par l'extérieur.

Vous pouvez alimenter l'équipement en air extérieur par les moyens suivants :

1. De l'arrière de l'équipement dans la zone inférieure

S'il se trouve à l'arrière de l'appareil dans la partie inférieure des capots latéraux, comme indiqué sur la Figure 4, vous devez casser les micro-connexions des capots latéraux (M).

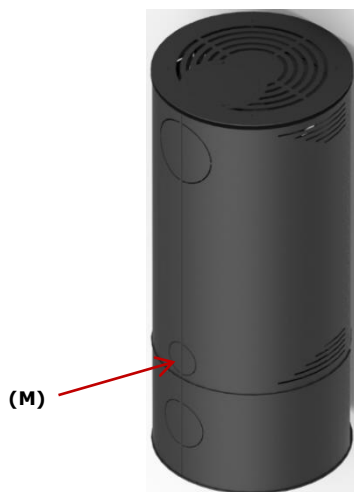


Figure 4 - Vue arrière de l'équipement, section à supprimer pour l'entrée d'air extérieur

Retirez ensuite le couvercle qui bloque l'entrée d'air externe en desserrant les quatre écrous comme indiqué sur la Figure 5.

Dévisser les 4
écrous et retirer le
couvrete.

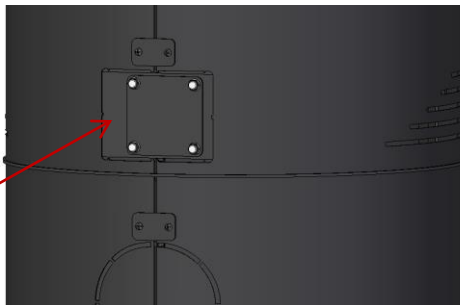


Figure 5 - Vue arrière de l'équipement, retirer le couvercle du sas extérieur

Après avoir retiré le couvercle, placez le kit d'entrée d'air comme indiqué sur la Figure 6, en serrant le kit avec les quatre écrous fournis dans l'emballage.

Mise en place du
kit d'entrée d'air
extérieur.

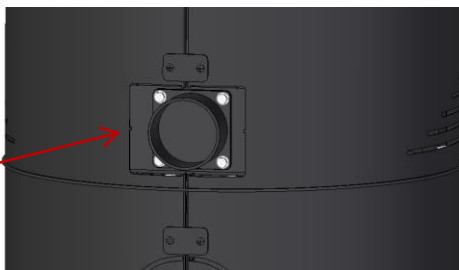
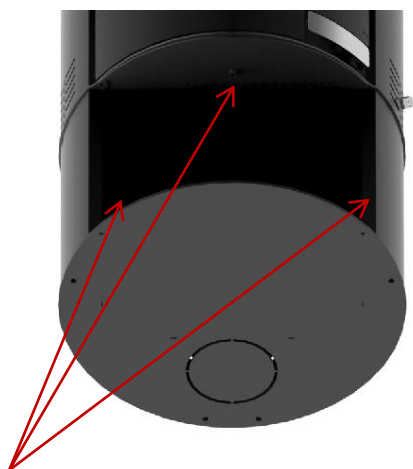


Figure 6 - Vue arrière de l'équipement, placement du kit d'entrée d'air extérieur

Le couvercle que vous avez retiré pour placer le kit d'entrée d'air extérieur doit être placé dans la zone inférieure de l'équipement, comme indiqué sur la Figure 7, pour ce faire, vous devez desserrer les 3 vis qui fixent la base à l'équipement pour avoir accès à l'endroit où vous placez le couvercle.

Ensuite, vous devez fixer le couvercle avec les quatre écrous que vous avez retirés à l'arrière de l'appareil, couvrant ainsi l'entrée d'air externe.



Desserrer les 3 vis qui fixent la base à l'équipement.



Fixation du couvercle, blocage de l'entrée d'air extérieur.

Figure 7 - Vue de dessous de l'équipement, bloquant l'entrée d'air extérieur sous l'équipement

2. Depuis la base de l'équipement :

Si l'installation du kit d'entrée d'air se fait à partir de la base de l'équipement, vous pouvez choisir entre 2 zones d'installation, l'arrière de la base ou sous la base comme indiqué sur la Figure 8. Vous devez casser les micro-connexions de la zone, en utilisant l'option que vous avez choisie pour appliquer le kit.

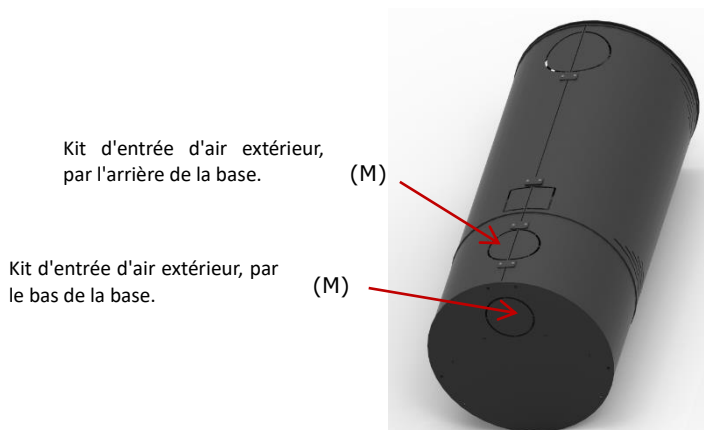


Figure 8 - Entrée d'air extérieur, (M) section à enlever pour l'entrée d'air extérieur

Le kit d'entrée d'air extérieur doit être placé dans la partie inférieure de l'équipement, comme indiqué sur la Figure 9, pour ce faire, vous devez desserrer les trois vis qui fixent la base à l'équipement et appliquer le kit d'entrée d'air extérieur avec les quatre écrous qui viennent dans le paquet.

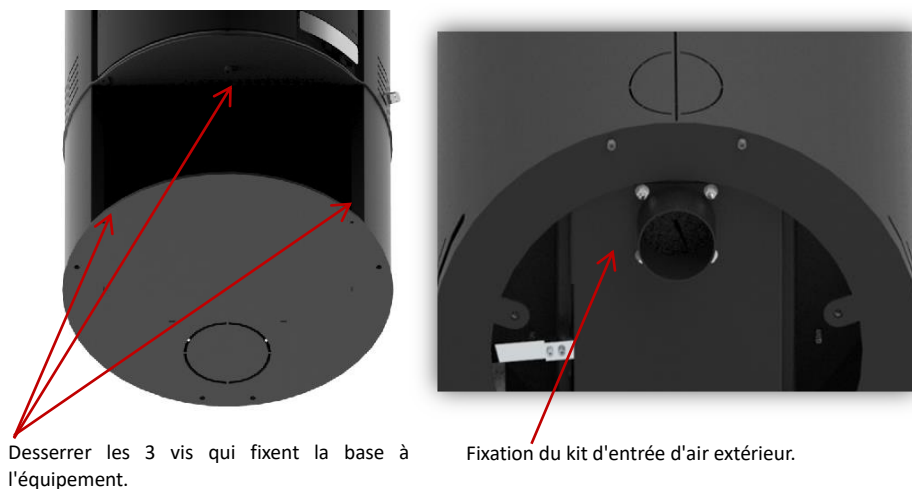


Figure 9 - Vue de dessous de l'équipement, application du kit d'entrée d'air extérieur

5. Montage et démontage des habillages

Si vous avez besoin d'enlever les couvercles de l'équipement, vous devez suivre cette procédure :

- 1- Retirez le couvercle, soulevez-le simplement vers le haut, Figure 10.



Figure 10 - Démontage du dessus en tôle

2- Desserrez les vis en haut des couvercles, comme indiqué sur la Figure 11, de façon à ce que les couvercles soient libres.

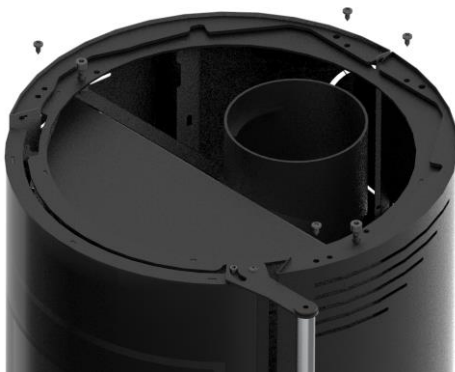


Figure 11 - Démontez les habillages latéraux de l'équipement

3- Pour retirer les couvercles, suivre le sens des flèches, comme indiqué sur la figure.



Figure 12 - Démontez les couvercles latéraux de l'équipement

4- Lors du montage sur les couvercles latéraux, veuillez noter ce qui suit, la zone inférieure des couvercles a deux trous, ces trous doivent coïncider avec les vis qui viennent sur la machine, vous pouvez vérifier dans la Figure 13.

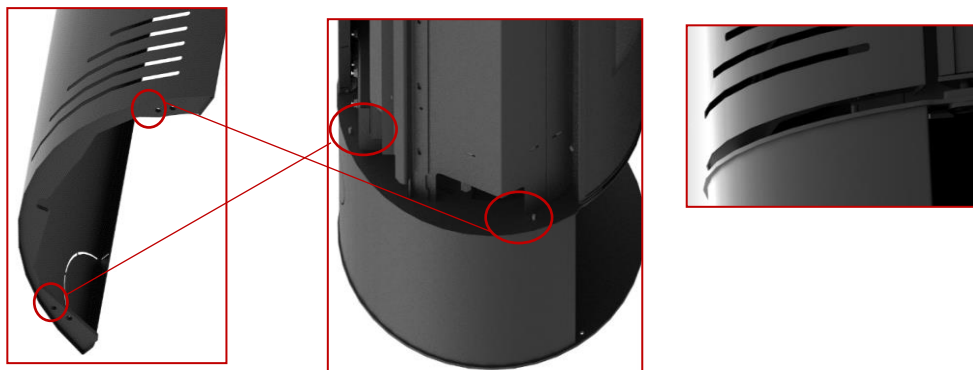


Figure 13 - Centrage du couvercle latéral avec l'équipement

5- Serrez ensuite les couvercles dans la partie supérieure de l'appareil en serrant les vis, comme indiqué sur la Figure 14.

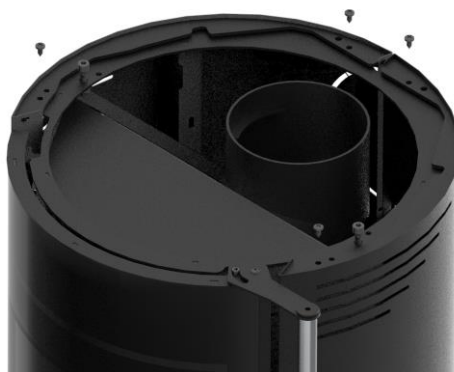


Figure 14 - Montage des capots latéraux sur l'équipement

6. Installation de l'équipement

- * Placer la sortie de fumée de l'équipement.
- * La sortie de fumée doit avoir le diamètre indiqué.
- * Placez les tubes nécessaires restants sur chacun d'eux en séquence jusqu'à ce que la hauteur requise soit atteinte.
- * Raccordez les tubes entre eux et fixez-les à la cheminée ou au mur extérieur, si c'est la solution.
- * Afin de réaliser correctement le parcours, nous conseillons l'installation d'au moins 2 mètres de tuyau de cheminée en acier inoxydable (sans courbes), avec étanchéité aux parties maçonnées.
- * Suite à cette section, l'utilisation d'éléments de tuyauterie avec une pente maximale de 45° est autorisée, nous recommandons que l'installation soit aussi verticale que possible.
- * Une même cheminée ne doit pas être utilisée pour plus d'un appareil ou d'un foyer ouvert.
- * Si l'installation est réalisée par une cheminée dans une maçonnerie existante, nous recommandons que les tuyaux atteignent la sortie extérieure ; si la sortie de fumée est réalisée uniquement par des tuyaux, elle doit être d'au moins 3 mètres linéaires.
- * Le tuyau de cheminée et la salamandre doivent être tenus à l'écart des matières combustibles. Il est conseillé d'utiliser un tube isolé à double paroi.
- * La cheminée doit permettre une bonne circulation de l'air ; à cette fin, le toit doit être placé à environ 60 cm au-dessus du faite ou de tout autre obstacle situé à moins de 3 mètres et la même cheminée ne doit pas être utilisée pour plus d'un appareil.

* Cet équipement doit être placé dans un endroit bien ventilé, il est préférable de l'installer dans un endroit où il y a des fenêtres, pour toute éventualité qui se produirait.

* Évitez les éléments à proximité de l'équipement qui obstruent le clapet de sortie de fumée et d'entrée d'air de l'équipement.

* Les tuyaux doivent être scellés avec de la colle réfractaire.

6.1. Critères du local d'installation

* Les équipements doivent être installés sur des bases d'assise en maçonnerie avec des briques réfractaires ou tout autre type de matériel non combustible ;

* N'utiliser aucun matériel combustible à proximité des parois du poêle à bois. Respecter la distance de sécurité de 20 cm au dos, de 30 cm aux cotés et de 120 cm devant, Figure 15;

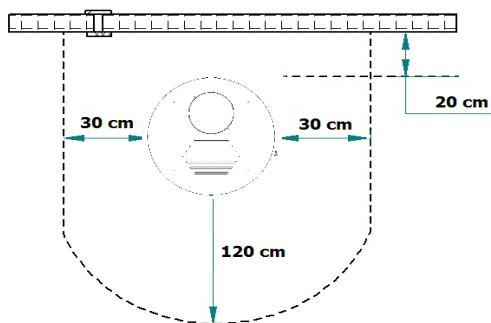


Figure 15 - Distances minimales de sécurité

* Le sol sur lequel sera installé le poêle à bois devra permettre une charge permanente de 1 kg/ cm². Si la capacité de charge du sol est insuffisante, utiliser une plaque rigide pour la répartition de la charge sur une surface supérieure à celle du support de l'équipement ;

* Avant l'installation, se certifier que le lieu d'emplacement permet l'accès total à l'équipement pour le nettoyage ultérieur de celui-ci ainsi que la connexion à la sortie des gaz ;

- * Les grilles d'entrée d'air de l'édifice ne doivent pas être obstruées ;
- * Vérifier que la structure de la construction possède les dimensions appropriées pour l'installation de l'équipement prévu ;
- * Les matériaux/objets présents à proximité du poêle à bois doivent supporter le chauffage par effet de radiation à travers la vitre de l'équipement, et par les parois du poêle ; pour cette raison, ils ne doivent pas être combustibles ;
- * Appliquer un matériel réfractaire autour de la cheminée, ciment réfractaire ou autre ;
- * L'utilisation de bois pour les finitions peut avoir l'inconvénient de présenter un risque d'incendie. Il est par conséquent conseillé de l'isoler de façon adéquate ou de ne pas l'utiliser ;
- * Attention : L'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié.

7. Instructions d'utilisation

- * Tous les règlements et normes doivent être respectés lors de l'installation de cet équipement.
- * Veuillez ne pas toucher la surface de l'appareil lors de la première mise à feu.
- * Probabilité d'endommagement de la peinture et risque de brûlure.
- * L'encre est durcie pendant les 40 à 50 premières minutes, ce qui entraîne un léger dégagement de fumée.

7.1. Combustible

- * N'utiliser que du bois dans ce type d'équipement. Ne pas l'utiliser comme incinérateur. Tout matériel tel que le charbon, les bois peints, les vernis, les diluants, les combustibles liquides, les colles et les plastiques doivent être exclus. Éviter également de brûler des matériels combustibles courants tels que du carton et de la paille ;

* Ne pas utiliser de bois exotique comme combustible ;

* Le bois doit avoir une teneur en humidité faible (inférieure à 20%). Il devra avoir été stocké pendant près de 2 ans, à l'abri, après la coupe, pour un meilleur rendement et éviter le dépôt de créosote sur le conduit de fumée, dans la chambre de combustion et sur la vitre. Voir le Tableau 2 dans lequel figurent certaines essences de bois pouvant être utilisées dans ces équipements ;

Nom usuel	Nom scientifique	Zone de pousse	Caractéristiques				
			Fumée	Chaleur	Allumage	Vitesse de combustion	Durété
Pin	Pinus	<i>Europe à l'exception de la Finlande, du nord de la Suède et de la Norvège</i>	Peu	Fort	Facile	Rapide	Tendre
Chêne liège	Quercus suber	<i>Europe du Sud</i>	Peu	Très fort	Facile	Moyen	Dur
Eucalyptus	Eucalyptus	<i>Région méditerranéenne</i>	Beaucoup	Moyen	Difficile	Lent	Dur
Chêne Vert	Quercus ilex	<i>Europe du Sud</i>	Peu	Très fort	Difficile	Lent	Dur
Olivier	Olea	<i>Région méditerranéenne</i>	Peu	Très fort	Difficile	Lent	Dur
Chêne	Quercus	<i>Toute l'Europe</i>	Peu	Fort	Difficile	Lent	Dur
Frêne	Fraxinus	<i>Zones riveraines</i>	Moyen	Fort	Difficile	Lent	Dur
Bouleau	Bétula	<i>Hautes terres (Serra da Estrela)</i>	Peu	Très fort	Facile	Rapide	Tendre
Hêtre	Fagus	<i>Europe à l'exception de la péninsule ibérique et de l'Europe du Nord.</i>	Peu	Fort	Difficile	Lent	Dur
Erable / Faux platane	Acer	<i>Toute l'Europe</i>	Peu	Moyen	Moyen	Lent	Tendre
Peuplier	Populus	<i>Toute l'Europe</i>	Peu	Fort	Facile	Rapide	Tendre
Châtaignier	Castanea	<i>Toute l'Europe</i>	Moyen	Fort	Difficile	Lent	Dur

Tableau 2 - Liste des types de bois pouvant être utilisés dans un récupérateur de chaleur, sa distribution géographique et pouvoir calorifique/réactions

7.2. Puissance

* La puissance de votre équipement indique la capacité de chauffage, c'est-à-dire, le transfert calorifique que votre équipement fera de l'énergie contenue dans le bois, pour votre logement ; elle se mesure normalement en kW et dépend directement de la quantité de bois introduite dans l'équipement.

* La puissance nominale est la mesure pour une charge de bois standard testée en laboratoire pendant une période de temps déterminée.

7.3. Principe de Combustion

Le poêle est conçu pour être un dispositif de combustion lente. Plein de bois et avec une flamme douce, il chauffera de manière efficace pendant plusieurs heures. Le poêle peut brûler très lentement avec une flamme faible ou sans flamme pendant toute la nuit. Néanmoins, nous ne vous conseillons pas d'agir de cette manière car la combustion incomplète génère une fumée, qui en se condensant, dépose du goudron dans la chambre de combustion, la cheminée et la vitre. Une accumulation de goudron n'est pas seulement désagréable à première vue, mais elle nécessite également un nettoyage fréquent de la cheminée afin d'éviter d'éventuels incendies de cheminée. Si vous utilisez du bois vert ou humide, le contrôle de la combustion doit toujours rester plus ouvert pour assurer que se forme bien une flamme lente et douce.

Chauffage radiant

Il est émis par les braises, par la plaque d'acier et par les plaques de vermiculite situées à l'arrière de l'équipement. Le chauffage radiant est également transmis par la vitre vers le compartiment et chauffe la partie frontale du poêle.

Chauffage par convection

L'air froid passe à travers le carter par le bas, traverse l'arrière et le haut de l'équipement, expulsant l'air chaud par l'avant de l'équipement.

Cet air chaud par convection atteint les parties les plus éloignées du compartiment.

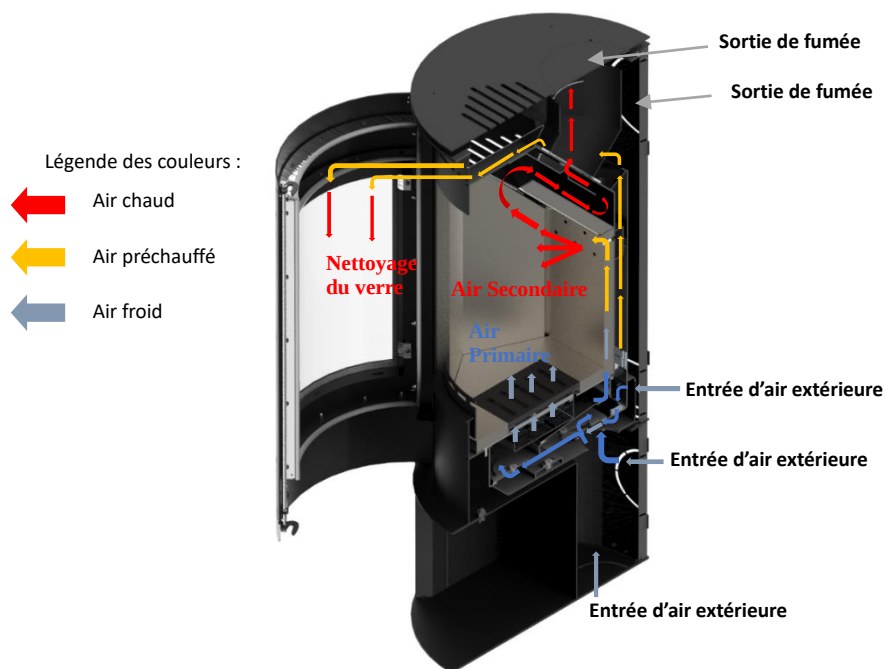


Figure 16 - Circuit de convection

Réglez l'entrée d'air de manière à obtenir une combustion lente et durable pendant la période de combustion de la charge de bois.

Les cendres de l'équipement ne doivent être enlevées que lorsqu'elles ont été complètement effacées afin d'éviter les accidents.

La première utilisation du poêle consiste à durcir la peinture, ce qui peut entraîner la production de fumée. Si tel est le cas, il est recommandé d'ouvrir la chambre en ouvrant les fenêtres et les portes vers l'extérieur.

7.4. Contrôle de l'air

Le régulateur d'air comburant est représenté sur la Figure 17. Il contrôle la quantité d'air entrant dans le poêle, contrôlant ainsi la combustion du combustible.

L'air primaire doit être ouvert au démarrage jusqu'à ce que le bois de chauffage soit correctement démarré, c'est-à-dire que tout le régulateur doit être en position (+).

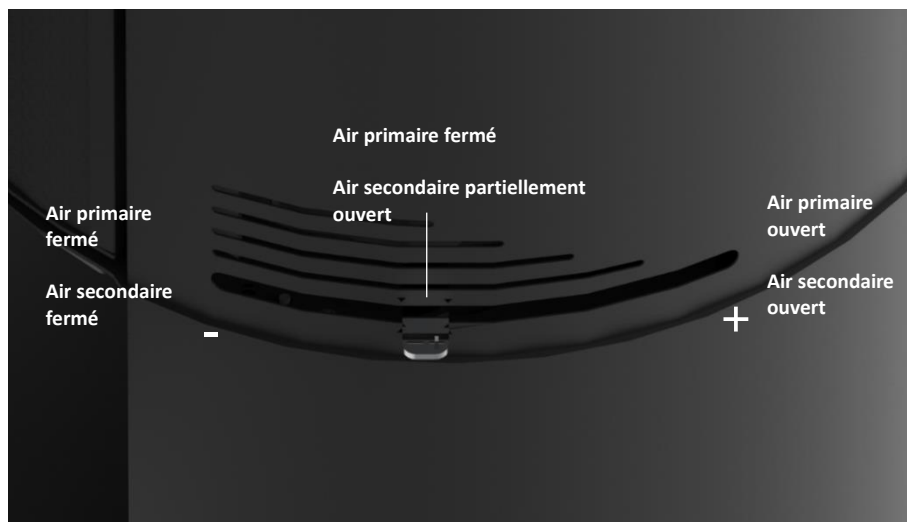


Figure 17 - Régulateur d'air en position de point d'équilibre

Placez du bois sec sur la grille à cendres et allumez-le (le bois doit être empilé horizontalement) et allumez-le.

Laissez brûler pendant quelques minutes jusqu'à ce que le feu prenne et que les braises soient incandescentes. Ouvrez la porte et placez entre 1 et 1,5 kg de bois de chauffage à environ 25 cm au-dessus des braises.

Après l'allumage, et pour une bonne combustion, le régulateur doit se trouver entre la marque, comme vous pouvez le voir sur la Figure 17.

8. Sécurité

- * Les pièces métalliques accessibles à l'utilisateur atteignent des températures élevées et doivent donc éviter tout contact avec elles pour éviter le risque de brûlure.
- * S'il y a des enfants, tenez-les éloignés de l'équipement.
- * En cas de dysfonctionnement, consulter le fournisseur.
- * La partie inférieure de l'équipement (sous la chambre de combustion) doit être utilisée pour le stockage du bois de chauffage ou des ustensiles nécessaires à l'utilisation de l'équipement, par exemple des pinces, un petit balai, une petite pelle, etc.
- * En cas de surchauffe de l'équipement ou d'incendie dans la cheminée, fermez immédiatement la porte de l'équipement et la prise d'air afin d'éteindre l'incendie et contactez le fournisseur.
- * Seules les pièces de rechange fournies par le fabricant - RedPod - sont recommandées.

9. Nettoyage et entretien

- * Vous ne devez nettoyer votre équipement que lorsqu'il est déjà hors service (froid).
- * Nettoyer la vitre avec un produit approprié, en respectant les instructions d'utilisation et en évitant que le produit n'atteigne le cordon de séparation et les parties métalliques peintes – ce qui peut provoquer un processus d'oxydation. Votre installateur peut vous conseiller sur le produit le plus approprié à utiliser.
- * Il devrait enlever les cendres avec une certaine fréquence afin que pendant le fonctionnement de l'équipement, l'air de combustion ne rencontre pas d'obstacles.
- * Ne nettoyer jamais les pièces en tôle avec des détergents. Elles doivent être nettoyées juste avec un chiffon sec ou une brosse d'aspirateur pour enlever la poussière.

* Le déflecteur est amovible, vous devez donc le retirer et le nettoyer périodiquement.

* La cheminée doit être nettoyée une fois par an, mais il faut toujours tenir compte de certains indicateurs indiquant que la cheminée a besoin d'être nettoyée, tels que le matériel de fumage par la porte.

10. Anomalies

Anomalie	Cause possible	Correction
L'équipement dégage de la fumée	Bois humide ou vert et/ou la cheminée a besoin d'être nettoyée	Utilisez du bois sec et/ou nettoyez la cheminée
L'équipement prend du temps à se réchauffer	Bois humide ou vert et/ou la cheminée a besoin d'être nettoyée	Utilisez du bois sec et/ou nettoyez la cheminée
Le feu s'éteint	Bois humide ou vert ; l'équipement n'a pas été suffisamment chauffé	Utilisez du bois sec ; ouvrez davantage le régulateur d'entrée d'air de combustion ; chauffez bien l'équipement avant de fermer le régulateur d'air de combustion
La vitre se salit	Il n'y a pas de flamme douce et/ou de bois humide ou vert	Brûler du bois plus sec et/ou ouvrir davantage le contrôle de l'air de combustion
Le feu ne tient pas la nuit	Bois insuffisant et/ou bois très léger, tel que le pin et/ou porte mal ajustée	Remplissez le poêle avec du bois et/ou utilisez du bois plus lourd et/ou remplacez la corde en fibre de verre

11. Fin de vie d'un poêle à bois

* Près de 90% des matériels utilisés dans la fabrication des équipements sont recyclables, contribuant ainsi à de plus faibles impacts environnementaux et contribuant au développement durable de la Planète.

* Ainsi, l'équipement en fin de vie doit être traité par une déchèterie agréée. Contacter les services municipaux afin que la collecte soit correctement effectuée.

12. Garantie

12.1. Conditions spécifiques aux modèles

Ce modèle nécessite sa mise en service comme procédure d'activation de la garantie. Le service de démarrage ne peut être effectué que par des services techniques agréés par l'usine. Cela doit être fait jusqu'à 100 heures de service. Le service de démarrage se fera aux frais de l'utilisateur final.

12.2. Conditions générales de garantie

1. Dénomination sociale et adresse du fabricant et objet

RedPod

mail@red-pod.com

Le présent document ne justifie pas la fourniture de la part de RedPod d'une garantie volontaire sur les produits que l'entreprise produit et commercialise (dénommée ci-après « Produit(s) »), mais un guide éclairant, pour le déclenchement efficace de la garantie légale dont jouissent les consommateurs sur les Produits (dénommé ci-après « Garantie »). Naturellement, le présent document n'affecte pas les droits légaux de garantie de l'acheteur émergents d'un contrat de vente ayant pour objet les Produits.

2. Identification du produit auquel la garantie s'applique

L'activation de la Garantie présuppose l'identification préalable et correcte du Produit, faisant l'objet de cette même garantie, par RedPod, les preuves étant présentes sur la facture d'achat de l'appareil, ainsi que sur la plaque des caractéristiques du Produit (modèle et numéro de série).

3. Conditions de Garantie des Produits

3.1. Redpod répond à l'Acheteur, quant à un défaut de conformité du Produit avec le contrat de vente respectif, pour les durées suivantes :

3.1.1 Un délai de 24 mois à compter de la livraison du bien, dans le cas d'utilisation domestique du produit ; en cas d'utilisation intensive, le paragraphe suivant s'applique.

3.1.2 Une période de 6 mois à compter de la livraison des marchandises, dans le cas d'un usage professionnel, industriel ou intensif des produits – Redpod entend comme 'utilisation professionnelle, industrielle ou intensive des produits quand ils sont installés dans des espaces industriels ou cCommerciaux ou dont l'utilisation excède 1500 heures par année civile.

3.2. Un test fonctionnel du produit doit être effectué avant de terminer l'installation (plaques de plâtre, maçonnerie, revêtement, peinture, entre autres) ;

3.3. Aucun équipement ne peut être remplacé après la première combustion sans l'autorisation expresse du fabricant ;

3.4. Tout produit sera remis en état sur le lieu de l'installation, ponce ne pas causer de désagréments aux parties, sauf en cas d'impossibilité ou de disproportion ;

3.5. Afin d'exercer leurs droits, et à condition que le délai indiqué au 3,1 ne soit pas dépassé, l'acheteur doit dénoncer par écrit à RedPod le défaut de conformité du produit dans un délai maximal de :

3.5.1 60 (soixante) jours à compter de la date à laquelle il est apparu, dans le cas d'usage domestique du produit ;

3.5.2 30 (trente) jours à compter de la date à laquelle il est apparu, dans le cas d'usage professionnel du produit.

3.6. Pour les appareils de la famille pellets, la mise en service est obligatoire pour activer la garantie. Cela doit être dans les 3 mois suivant la date de facturation, ou 100 heures de fonctionnement du produit (première des deux échéances) ;

3.7. Pendant la période de garantie visée au paragraphe 3,1 ci-dessus (et pour qu'elle reste valable), la maintenance du produit est effectuée uniquement par les services techniques officiels de la marque. Tous les services fournis dans le cadre de la présente garantie sont effectués du lundi au vendredi, jours ouvrables du territoire concerné.

3.8. Toutes les demandes d'assistance doivent être soumises au support client de Redpod, via le formulaire par courriel : apoio.cliente@red-pod.com. Au moment de la prestation, l'acheteur doit fournir, pour attester la garantie du produit, la facture d'achat ou tout autre document prouvant son achat. Dans tous les cas, le document attestant l'achat du produit doit comporter l'identification (dans les termes visés au point 2 ci-dessus) et sa date d'achat. Autrement, le document PSR attestant de la mise en service du produit (le cas échéant) peut être utilisé.

3.9. Le produit doit être installé par un professionnel qualifié à cette fin, conformément

à la réglementation en vigueur dans chaque état, pour l'installation de ces produits et conformément à toutes les réglementations en vigueur, en particulier en ce qui concerne les cheminées, ainsi que toute autre réglementation applicable aux aspects tels que l'approvisionnement en eau, l'électricité et/ou tout autre appareillage relié à l'appareil ou au secteur et tel que décrit dans le manuel d'instructions.

Une installation de produit qui ne respecte pas les spécifications du fabricant et/ou qui ne respecte pas les réglementations légales en la matière donne lieu à une déchéance de la garantie. Lorsqu'un produit est installé à l'extérieur, il doit être protégé contre les effets météorologiques, notamment la pluie et le vent. Dans ce cas, il peut être nécessaire de protéger l'appareil au moyen d'une armoire ou d'un boîtier de protection correctement ventilé.

Les appareils ne doivent pas être installés dans des endroits contenant des produits chimiques dans leur atmosphère, dans des environnements salins ou avec des niveaux d'humidité élevés, car le mélange de ces derniers avec l'air peut produire une corrosion rapide dans la chambre de combustion. Dans ce type d'environnement, il est particulièrement recommandé que l'appareil soit protégé par des produits anti-corrosion, notamment entre les périodes d'utilisation.

Par exemple, l'application de graisse graphitée pour les températures élevées avec la fonction de lubrification et de protection contre la corrosion est indiquée.

3.10. Les appareils à pellets, en plus des entretiens quotidiens et hebdomadaires indiqués dans le manuel d'instructions, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage approfondi à l'intérieur et dans le conduit d'évacuation des gaz. Ces tâches doivent être effectuées tous les 600-800 kg de pellets consommés dans le cas des poêles (air et hydro) et des chaudières compactes, et chaque 2000-3000kg de pellets consommés dans le cas des chaudières automatiques. Si ces quantités ne sont pas consommées, il est procédé au moins à un entretien préventif systématique chaque année.

3.11. L'acheteur est chargé de s'assurer que l'entretien périodique est effectué, comme indiqué dans les manuels d'instructions et d'entretien du produit. SI nécessaire, il doit pouvoir fournir le rapport d'intervention du service technique ou présenter la case complétée dans le manuel.

3.12. Pour ne pas endommager l'équipement par une surpression, des éléments de sécurité tels que soupapes de sécurité et/ou vannes de décharge thermique, le cas échéant, ainsi qu'un vase d'expansion ajusté à l'installation, doivent être installés et

contrôlés. Il convient de noter que: les éléments de sécurités installés doivent avoir une valeur égale ou inférieure à la pression supportée par l'appareil; Il ne DOIT PAS y avoir de vanne d'arrêt entre l'appareil et sa soupape de sécurité; Un rapport d'entretien complet doit être fourni pour attester du bon fonctionnement des éléments de sécurité; Quel que soit le type d'appareil, toutes les soupapes de sécurité doivent être reliées aux eaux usées via un siphon pour éviter des dégâts des eaux au bâtiment. La garantie du produit ne couvre pas les dommages causés par des raccordements non conforme à cette prescription.

3.13. Pour éviter d'endommager l'appareil et les tuyaux de raccordement par corrosion galvanique, il est conseillé d'utiliser des dispositifs diélectriques sur le raccordement de l'équipement aux tuyaux métalliques, dont les caractéristiques des matériaux utilisés favorisent ce type de Corrosion. La garantie du produit ne couvre pas les dommages causés par la non-utilisation de ces diélectriques.

3.14. L'eau ou le fluide caloporteur utilisé dans le système de chauffage (poêles, chaudières, foyerschaudières, entre autres) doit répondre aux exigences légales actuelles, ainsi que respecter les caractéristiques physico-chimiques suivantes : absence de particules solides en suspension ; faible niveau de conductivité ; Dureté résiduelle de 5 à 7 degrés français ; PH neutre, proche de 7 ; Faible concentration de chlorures et de fer; et absence d'air. Si l'installation comprend un remplissage d'eau automatique, celui-ci doit avoir en amont un système de traitement préventif composé de filtration, de décalcification et de dosages préventif de polyphosphates (incrustations et corrosion), ainsi qu'une étape de dégazage, le cas échéant. Si, en tout état de cause, l'un de ces indicateurs affiche des valeurs en dehors de la recommandation, la garantie sera caduque. Il est également obligatoire de placer un clapet antiretour entre la valve de remplissage automatique et l'alimentation en eau du réseau, pour conserver une pression constante, même en cas de coupure d'électricité, indépendamment des pompes de levage, autoclaves, ou autres.

3.15. Sauf dans les cas expressément prévus par la Loi, une intervention sous garantie ne prolonge pas la période de garantie du produit. Les droits émergents de la garantie ne sont pas transmis à l'acquéreur du produit.

3.16. L'équipement doit être accessible sans risque pour le technicien. Les moyens éventuellement nécessaires à son accès seront fournis au client, à sa charge.

3.17. La garantie s'applique pour les produits et équipements vendus par RedPod uniquement et exclusivement dans la zone géographique et territoriale du pays où la vente du produit a été effectuée par RedPod.

4. Circonstances rendant caduque la garantie

Les cas suivants sont exclus de la garantie, et le coût total de la réparation est payable par l'acheteur :

4.1. Produits avec plus de 2000 heures de fonctionnement ;

4.2. Produits reconditionnés et revendus ;

4.3. Les opérations d'entretien, de paramétrage du produit, la mise en service, le nettoyage, l'élimination des erreurs ou les anomalies qui ne sont pas liées à des défauts des composants du matériel et au remplacement des piles ;

4.4. Composants en contact direct avec le feu tels que : supports de vermiculite, déflecteurs ou plaques protectrices, vermiculite, cordons d'étanchéité, brûleurs, tiroirs à cendres, pare-bois, registres de fumées, grilles de cendres, dont l'usure est directement Liée aux conditions d'utilisation.

La dégradation de la peinture, ainsi que l'apparition de la corrosion par dégradation de celle-ci, en raison de la charge excessive de combustible, l'utilisation de tiroir ouvert ou un tirage excessif de la cheminée de l'installation (la cheminée doit respecter le tirage conseillé sur la fiche technique-SFT de la Produit). La rupture du verre par une manipulation inadéquate ou toute autre raison non liée à un défaut du produit. Pour les appareils à pellets, les résistances d'allumage sont une pièce d'usure, de sorte qu'ils ont seulement 6 mois de garantie, ou 1000 allumages (première échéance atteinte) ;

4.5. Composants considérés comme pièces d'usure, tels qu'engrenages, coussinets et roulements ;

4.6. Défauts de composants externes au produit qui peuvent influencer sur son bon fonctionnement, ainsi que les dommages matériels ou autres (p. ex. bardeaux, toitures, couvertures imperméables, tuyauterie, ou blessures corporelles) provenant d'une mauvaise utilisation des matériaux dans l'installation ou non-exécution de l'installation conformément aux règles d'installation du produit, aux réglementations applicables ou aux bonnes règles de l'art, notamment l'utilisation de tubages

inappropriés à la température utilisée, les vases d'expansion, Clapets anti-retour, soupapes de sécurité, vannes anticondensation, entre autres ;

4.7. Les produits dont le fonctionnement a été affecté par des défauts ou des carences de composants externes ou par des dimensions inadaptées ;

4.8. Les défauts causés par l'utilisation d'accessoires ou de pièces de rechange autres que ceux déterminés par RedPod ;

4.9. Les défauts relevant du non-respect des instructions d'installation, d'utilisation et d'exploitation ou des applications qui ne sont pas conformes à l'utilisation prévue du produit, ou de facteurs climatiques anormaux, de conditions de fonctionnement anormales, de surcharge ou entretien ou nettoyage exécutés de façon inappropriée ;

4.10. Les produits qui ont été modifiés ou manipulés par des personnes extérieures aux services techniques officiels de la marque et, par conséquent, sans autorisation explicite de RedPod ;

4.11. Les dysfonctionnements causés par des agents externes (rongeurs, oiseaux, araignées, etc.), phénomènes atmosphériques et/ou géologiques (tremblements de terre, tempêtes, gelées, grêles, orages, pluies, etc.), environnements humides ou salins agressifs (exemple: proximité de la mer ou Rivière), ainsi que ceux provenant d'une pression excessive de l'eau, une alimentation électrique inadéquate (tension avec des variations plus élevées de 10%, face à la valeur nominale de 230V, ou, la tension dans le neutre supérieur à 5V, ou, l'absence de protection de la terre), la pression ou la l'approvisionnement en eau inadéquats, les actes de vandalisme, les affrontements urbains et les conflits armés de toute nature, ainsi que les dérivés;

4.12. L'utilisation de combustible non-conforme ;

Note explicative : Dans le cas des appareils à granulés, le combustible utilisé doit être certifié par la norme en 14961-2 grade a1. Aussi, avant d'acheter une grande quantité il faut tester le combustible pour vérifier comment il se comporte. Le bois de chauffage doit avoir une teneur en humidité inférieure à 20% ;

4.13. La condensation, générée par une mauvaise installation, ou l'utilisation de combustibles non brut (tels que des palettes ou du bois imprégné de peintures ou de

vernis, de sel ou d'autres composants), qui peuvent contribuer à la dégradation accélérée de l'appareil, en particulier de sa chambre de combustion ;

4.14. Tous les produits, composants ou composants endommagés dans le transport ou l'installation ;

4.15. Les opérations de nettoyage effectuées sur l'appareil ou les composants de celui-ci, motivées par la condensation, la qualité du combustible, le mauvais réglage ou d'autres circonstances de l'endroit où il est installé. En outre, il exclut de la garantie les interventions de détartrage du produit (enlèvement de calcaire ou d'autres matériaux déposés à l'intérieur de l'appareil et produits par la qualité de l'approvisionnement en eau). De même, les interventions de purge d'air du circuit ou la libération des pompes de circulation sont exclues de cette garantie.

4.16. L'installation de l'équipement fourni par RedPod doit comprendre la possibilité de le démonter facilement, ainsi que des points d'accès aux composants mécaniques, hydrauliques et électroniques de l'appareil et de l'installation. Lorsque l'installation ne permet pas un accès immédiat et sécurisé à l'équipement, les coûts supplémentaires d'accès et de sécurité seront toujours à la charge de l'acheteur. Le coût de destruction et remontage des plaques de plâtre ou de murs de maçonnerie, d'isolant ou d'autres éléments tels que les cheminées et les raccords hydrauliques qui empêchent l'accès libre au produit (si le produit est installé à l'intérieur d'une hotte, la maçonnerie et autres matériaux doivent respecter les dimensions et les caractéristiques indiquées dans le manuel d'instructions et l'utilisation de l'appareil.

4.17. Interventions d'information ou de clarification au domicile sur l'utilisation du système de chauffage, programmation et/ou reprogrammation d'éléments de régulation et de contrôle, tels que thermostats, régulateurs, programmeurs, etc. ;

4.18. Interventions de réglage du combustible dans les appareils à granulés, le nettoyage, la détection des fuites d'eau dans les tuyaux extérieurs à l'appareil, les dommages causés par la nécessité de nettoyer les machines ou les conduits d'évacuation des gaz ;

4.19. Les interventions d'urgence non incluses dans la garantie, c'est-à-dire les interventions de fin de semaine et les jours fériés pour des interventions spéciales non

incluses dans la couverture de la garantie et qui ont donc un coût supplémentaire, seront effectuées uniquement sur demande expresse de l'acheteur et sur la disponibilité du technicien.

5. Inclusion de la Garantie

RedPod, sans aucun frais pour l'acheteur, corrige les défauts couverts par la garantie en réparant le produit. Les produits ou composants remplacés deviendront la propriété de RedPod.

6. Responsabilité de RedPod

Sans préjudice de ce qui est légalement établi, la responsabilité de RedPod en ce qui concerne la garantie, se limite à ce qui est établi dans les présentes conditions de garantie.

7. Tarifs des Services réalisés hors du cadre de la garantie

Les interventions réalisées hors du cadre de la garantie sont assujetties à l'application du tarif en vigueur.

8. Garantie des Services réalisés hors de la garantie

Les interventions effectuées en dehors du cadre de la garantie effectuée par le service d'assistance technique officiel de RedPod ont 6 mois de garantie.

9. Garantie des pièces détachées fournies par RedPod

Les pièces fournies par RedPod, dans le cadre de la vente commerciale de pièces détachées, c'est-à-dire non incorporées dans l'appareil, ne sont pas garanties.

10. Pièces remplacées par le service d'assistance technique

Les pièces utilisées, à partir du moment où elles sont retirées de l'ensemble d'équipement, acquièrent le statut de résidu. RedPod en tant que producteur de déchets dans le cadre de son activité est obligé par la législation en vigueur de les livrer à une entité licenciée qui effectue les opérations de gestion des déchets en vertu de la Loi et donc empêché de leur donner une autre destination, Quoi qu'il soit. Par conséquent, le client peut voir les pièces utilisées par l'assistance technique, mais ne sera pas en mesure de la laisser en leur possession.

11. Dépenses Administratives

Si des factures relatives aux services ne sont pas payées dans le délai stipulé, l'intérêt de retard sera augmenté au taux légal maximal en vigueur.

12. Tribunal Compétent

Afin de résoudre tout litige relatif au contrat d'achat et de vente, sous réserve des produits couverts par la garantie, les parties contractantes assignent la compétence exclusive au Tribunal de Águeda, avec renoncement express à tout autre.

13. Déclaration de performance

DECLARAÇÃO DE DESEMPENHO | DECLARACION PRESTACIONES | DECLARATION OF PERFORMANCE | DECLARATION DE PERFORMANCE | DICHIARAZIONE DELLE PRESTAZIONI

Nº DD-044

1. Código de identificação único do produto-tipo | Código de identificación único del tipo de producto | Unique identification code of the product type | Le code d'identification unique du type de produit | Codice unico di identificazione del tipo di prodotto

LOTUS – EAN 05600990449428

2. Número do tipo, lote ou série do produto | Número de tipo, lote o serie del producto | Number of type, batch or serial product | Nombre de type, de lot ou de série du produit | Numero di tipo, di lotto, di serie del prodotto

3. Utilização prevista | Uso previsto | Intended use | Utilisation prévue | Destinazione d'uso

AQUECIMENTO DE EDIFICIOS DE HABITAÇÃO | CALEFACCION DE EDIFICIOS RESIDENCIALES | HEATING OF RESIDENTIAL BUILDINGS | CHAUFFAGE DE BATIMENTS RESIDENTIELS | RISCALDAMENTO DEGLI EDIFICI RESIDENZIALI

4. Nome, designação comercial registada e endereço de contacto do fabricante | Nombre, marca registrada y la dirección de contacto de lo fabricante | Name, registered trade name and contact address of the manufacturer | Nom, marque déposée et l'adresse de contact du fabricant | Nome, denominazione commercial registrata e indirizzo del costruttore

Red.pod
mail@red-pod.com
Fabricado na UE

5. Sistema de avaliação e verificação da regularidade do desempenho do produto | Sistema de evaluación y verificación de constancia de las prestaciones del | System of assessment and verification of constancy of performance of the product | Système d'évaluation et de vérification de la Constance des performances du produit | Sistema di valutazione e verifica della costanza della prestazione del prodotto

SISTEMA 3

6. Norma Harmonizada | Estandár armonizado | Harmonized standard | Norme harmonisée | Standard armonizzata

EN 13240

7. Nome e número de identificação do organismo notificado | Nombre y número de identificación del organismo notificado | Name and identification number of the notified body | Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié | Nome e numero di identificazione dell'organismo notificato

CEIS – CENTRO DE ENSAYOS INOVACION Y SERVICIOS
NB: 1722

8. Relatório de ensaio | Informe de la prueba | Test report | Rapport d'essai | Rapporto di prova

CEE-0178/17-1

Características essenciais Características esenciales Essential characteristics Caractéristiques essentielles Caratteristiche essenziali	Desempenho Desempeño Performance Prestazione	Especificações técnicas harmonizadas Especificaciones técnicas armonizadas Harmonized technical specifications Spécifications techniques harmonisées Specifiche tecniche armonizzate
Segurança contra incêndio Seguridad contra incendios Fire safety Sécurité incendie Sicurezza antincendio	OK. De acordo com relatório de ensaio De acuerdo con informe de la prueba According to the test report Selon le rapport d'essai Secondo i rapporti di prova CEE-0178/17-1	De acordo com os requisitos De acuerdo con los requisitos According to the requirements Selon les exigences Secondo i requisiti 4.2.1, 4.2.3, 4.2.4, 4.2.6, 4.2.7, 4.2.8, 4.2.10, 4.2.12, 5.2, 5.4, 5.6, 6.1 (EN13240)
Emissão de produtos da combustão La emisión de productos de combustión Emission of combustion products Emission des produits de combustion Emissione dei prodotti di combustione	OK. Caudal térmico nominal Caudal térmico nominal Nominal heat output Le débit calorifique nominal Nominal heat output Flusso termico nominale – CO: 0,073%	Caudal térmico nominal Caudal térmico nominal Nominal heat output Le débit calorifique nominal Nominal heat output Flusso termico nominale – CO < 1,0%
Libertação de substâncias perigosas Emisión de sustancias peligrosas Release of dangerous substances Dégagement de substances Rilascio di sostanze pericolose	OK. De acordo com relatório de ensaio De acuerdo con informe de la prueba According to the test report Selon le rapport d'essai Secondo i rapporti di prova CEE-0178/17-1	De acordo com o Anexo ZA.1 (EN13240) De acuerdo con lo Anexo ZA.1 (EN13240) According to the Annex ZA.1 (EN13240) Selon le Annexe ZA.1 (EN13240) Secondo l'allegato ZA.1 (EN13240)
Temperatura de superfície Temperatura de la superficie Surface temperature La température de surface Temperatura superficiale	OK. De acordo com relatório de ensaio De acuerdo con informe de la prueba According to the test report Selon le rapport d'essai Secondo i rapporti di prova CEE-0178/17-1	De acordo com os requisitos De acuerdo con los requisitos According to the requirements Selon les exigences Secondo i requisiti 4.2.1, 5.4, 5.5, 5.6 (EN13240)
Segurança elétrica Seguridad eléctrica Electrical safety Sécurité électrique Sicurezza elettrica	OK. De acordo com relatório de ensaio De acuerdo con informe de la prueba According to the test report Selon le rapport d'essai Secondo i rapporti di prova CEE-0178/17-1	De acordo com os requisitos De acuerdo con los requisitos According to the requirements Selon les exigences Secondo i requisiti 5.8 (EN13240)
Resistência mecânica Resistencia mecánica Mechanical strength résistance Resistenza meccanica	OK. De acordo com relatório de ensaio De acuerdo con informe de la prueba According to the test report Selon le rapport d'essai Secondo i rapporti di prova CEE-0178/17-1 A cada 10 m de conduita de fumos deve ser colocado um suporte de carga cada 10 m de la salida de humos se debe colocar un soporte de carga every 10 m of the flue should be placed a load support tous les 10 m de conduit de fumée doit être placé un support de charge ogni 10 m della canna fumaria deve essere posto un supporto di carico	De acordo com os requisitos De acuerdo con los requisitos According to the requirements Selon les exigences Secondo i requisiti 4.2.1, 4.2.4 (EN13240)
Rendimento energético Eficiencia energética Energy efficiency L'efficacité énergétique Efficienza energetica	OK. 81%	≥ 50% para potência térmica nominal de potencia térmica nominal for rated thermal input Pour puissance thermique nominale di potenza termica nominale

10. O desempenho do produto declarado nos pontos 1 e 2 é conforme com o desempenho declarado no ponto 9. A presente declaração de desempenho é emitida sob exclusiva responsabilidade do fabricante identificado no ponto 4. | El funcionamiento del producto se indica en los puntos 1 y 2 es compatible con las prestaciones declaradas en el punto 9. La presente declaración se expide bajo la exclusiva responsabilidad del fabricante identificado en lo punto 4. | Performance of the product stated in points 1 and 2 is consistente with the declared performance in point 9. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4. | Les performances du produit indiqué dans les points 1 et 2 est compatible avec les performances declares au point 9. Cette declaration de performance est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié dans le point 4.

Nome e cargo | Nombre y cargo | Name and title | Nom et titre | Nome e titolo Belazaima do Chão, 13/06/2018